

2018

## Services Médicaux

Services Communs



## POUR DÉFENDRE NOS MÉTIERS, JE VOTE CGT!

Les élections professionnelles se tiendront du 16 au 22 novembre 2018.

Les secrétaires médicales, les infirmier(e)s, les médecins, éliront leurs représentants du personnel au CSE EPIC SNCF.
Ce vote revêt une importance particulière dans un contexte de négociations sur le contenu de notre future Convention
Collective Nationale.

Le vote CGT sera déterminant pour l'avenir des services médicaux internes à l'entreprise!

## **POURQUOI JE VOTE CGT?**

La CGT est la seule Organisation Syndicale qui :

- ✓ a travaillé dès avril 2014 sur la reconnaissance du diplôme d'Etat Infirmier puis de la licence de santé et sécurité au travail et a obtenu une Table Ronde conclusive sur ces reconnaissances enfin acquises;
- a persisté et obtenu une Table Ronde sur la rétroactivité du diplôme aujourd'hui effective;
- ✓ prochainement rencontrera la Direction de l'Entreprise en audience quant à l'évolution de carrière des IDE de E sur F sur le poste;
- ✓ a obtenu une bilatérale sur la reconnaissance du métier d'infirmier(e) polyvalent(e) et la reconnaissance de la pluricompétence;
- lutte pour le maintien des secrétaires médicales dans les cabinets et centres médicaux et rencontrera la Direction en ce sens cet automne;
- ✓ qui exige l'ouverture des droits à la médecine de soins des cheminots du RHO254 :
- √ défend l'indépendance totale des médecins dans l'exercice de leurs fonctions.

Durant tout le conflit qui a opposé les cheminots et la CGT à la Direction de la SNCF et au Gouvernement, la Fédération CGT des Cheminots a déposé des Demandes de Concertation Immédiate (DCI) dans lesquelles nous avons dénoncé le quotidien au travail des cheminots, infirmier(e)s, médecins et secrétaires, tant sur le plan des conditions de travail, de la rémunération, que de l'évolution de carrière.

C'est lors de ces DCI que la CGT a obtenu un calendrier de rencontres avec la Direction concernant la reconnaissance des compétences, l'évolution de carrière et l'avenir des secrétaires médicales et des médecins dans l'entreprise.

## La CGT revendique :

- La présence d'une secrétaire médicale par service et par cabinet médical durant la durée d'ouverture du service médical;
- La reconnaissance du diplôme d'Etat secrétaire médico-sociale et l'évolution à la qualification D des secrétaires médicales sur poste ;



- Que seul un médecin puisse remettre en cause un diagnostic, puisse prescrire ou interrompre un parcours de soins et décider de l'aptitude ou niveau d'inaptitude d'un agent;
- L'évolution de carrière des IDE de la qualification E sur la qualification F sur poste en tant que cadres production (expertise);
- L'évolution de carrière des IDE avec le passage de F sur G à la prise d'un poste de dirigeant (manager) ;
- La reconnaissance du régime de travail de réserve pour les infirmier(e)s polyvalent(e)s avec l'attribution de la prime de réserve ;
- La reconnaissance de la pluricompétence et de la mobilité par l'accès à la qualification F pour les IDE polyvalents.

Dans le cadre des négociations en cours sur la future Convention Collective Nationale, la CGT travaille les fiches « métier » du médical en cohérence avec ces revendications.

Pour la CGT, il est indispensable de faire inclure dans le champ d'application de la CCN, les métiers de secrétaires médicales, d'infirmier(e)s et de médecins.



- VOTER CGT, c'est faire reconnaître les compétences particulières des personnels de santé exerçant dans le milieu ferroviaire;
- √ VOTER CGT, c'est défendre un niveau de qualification, une évolution de carrière, la reconnaissance des compétences par la rémunération;
- √ VOTER CGT, c'est peser dans les négociations de notre future CCN.

Ce que pèse la CGT lors de ces négociations, c'est le nombre de voix qu'elle représente. Ces élections professionnelles 2018 doivent être celles de la défense et de l'amélioration des droits des cheminots des Services Médicaux. Cela passe par le vote CGT des cheminots du collège exécution au collège cadre, pour garantir notre avenir à tous.

Vos élu-e-s CGT et la force de l'ensemble de l'organisation CGT sont essentiels pour vous entendre, vous informer, vous défendre et négocier.

ILDLKATION		II L III I IV O I O
Nom :	J'ADHÈRE À LA CGT	BULLETIN D'ADHESION
Prénom :	268, Rue de Paris - Case 546 93 515 MONTREUIL Cedex 161:01.55 82 84 40 orga@oheminotogt.fr www.oheminotogt.fr	Ne dites plus : « Que fait la CGT ? »
Fonction :		FAITES-LA!
Position de rémunération :	Nom du secteur:	Tél :
Etablissement :	Syndicat :	Tél :
Tél :	Nom du contact :	
E-mail:	Nom du syndiqué :	